

ON S'ABONNE :

LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 52, au 2^{me}.
PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Denuncques, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et tout ce qui concerne le Journal doivent être envoyés francs de port.

Le CENSEUR donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
52 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.



AVIS.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Nous engageons les citoyens qui veulent signer la pétition demandant la réforme électorale à se présenter dans nos bureaux, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Lyon, 29 août 1840.

ORGANISATION DU TRAVAIL.

Le pouvoir est toujours en lutte, soit ouverte, soit occulte, avec les travailleurs ; la raison en est simple, il persiste dans ses anciens errements ; quand on lui demande des droits pour les classes inférieures, il s'irrite ; si on lui parle d'organisation du travail, il garde le silence le plus obstiné ; il préfère la répression aux innovations. Rien de plus vaste, nous le savons, que la question du travail ; rien de plus difficile à régulariser que les intérêts divers qui se heurtent dans le monde industriel ; cependant les difficultés ne sont pas insurmontables. Pour modifier le sort des travailleurs, il faut des vues larges et hardies jointes à une grande habileté. Nos hommes d'état se piquent d'être doués de beaucoup d'intelligence ; M. Thiers se croit apte à tout régler, à tout saisir ; la guerre n'a pas de secrets pour lui, les finances lui sont familières ; on sait qu'il veut trancher du Napoléon et se donner parfois les airs de prédestiné. D'où vient qu'il reste inactif quand il s'agit du sort des ouvriers ? Ne sait-il rien de leurs vœux, rien de leurs espérances, rien de leurs besoins ?

Quand nous demandons qu'on s'occupe de l'organisation du travail, nous ne sommes pas d'avis pour cela qu'on s'empare de l'armée des travailleurs pour la classer et l'enrégimenter arbitrairement. Avant tout, nous pensons qu'on devrait constater les besoins les plus pressants. Il est temps, ce nous semble, qu'on sache l'état réel de tout travailleur ; que la statistique établisse le nombre des ouvriers de chaque corps d'état, les salaires attribués dans chaque branche de l'industrie ; qu'on fasse enfin connaître au pays la vérité tout entière sur les classes ouvrières. La situation bien connue, on pourrait plus facilement aviser aux remèdes prochains et immédiats.

Les salaires sont généralement insuffisants ; c'est là un fait certain. Le travail n'est pas continu ; ce fait est aussi certain et de la plus haute importance.

Pour le moment, il y a urgence à résoudre ces deux points, le travail continu et la suffisance des salaires.

Quand on aura fait hausser le salaire et assuré le travail, les classes ouvrières commenceront à respirer et prendront patience.

L'augmentation de salaire doit résulter de l'association. A nos yeux, l'association n'est pas le dernier terme de l'organisation du travail ; seulement c'est le meilleur moyen à appliquer dans le temps où nous vivons.

Les capitalistes et les intermédiaires sont une des causes du bas prix des salaires ; il faut donc amener ce résultat que les travailleurs aient moins besoin des capitalistes et des intermédiaires. Par l'association, ces deux agents du travail, trop souvent parasites, se trouveront absorbés.

Chronique Théâtrale.

M^{lle} Rachel nous a fait ses adieux, et vraiment il était temps, car le public commençait à lui faire défaut, même aux représentations de *Bajazet* et d'*Andromaque*. Mais il faut dire aussi que la commission-Rachel était là, ardente et infatigable, applaudissant et adorant la jeune tragédienne jusqu'au fanatisme et à l'idolâtrie ; impossible d'aller plus loin en fait d'enthousiasme à huis-clos et de couronnement à domicile. A en croire ces messieurs, il ne reste plus à M^{lle} Rachel qu'à se draper désormais dans le manteau d'Hermione et à s'endormir vivante dans son immortalité. Son départ a été signalé par une cérémonie des plus touchantes : la jeune Camille, de sa prosaïque chaise de poste, a daigné donner sa main à baiser aux quelques Romains accourus pour jouir une dernière fois de son auguste présence. Des pleurs ont été versés. Le papa Félix a paru surtout satisfait de la valeur intrinsèque de la couronne ; et après le baise-main, la voiture a pris rapidement la route de Paris, laissant la commission ébahie et plongée dans une douleur profonde. C'est à vous, directeur, s'est alors écrié, saisi d'un tragique transport, le président de la commission, c'est à vous qu'en partant cette jeune fille confie le soin de faire revivre désormais, sur notre scène, la morale et le bon goût exilés depuis la mort de Talma et l'invasion du drame moderne. Mort donc aux romantiques et gloire aux classiques ! Et le soir même, au Grand-Théâtre, toute la famille Pavia dansait la *cachucha* devant un public nombreux. Il est vrai de dire que ces danseurs espagnols sont au-dessous du médiocre, et qu'ils ne nous ont donné que la petite monnaie de cette danse anti-orthodoxe. Je plains sincèrement Madrid de subir de tels danseurs.

Enfin nous voici revenu en plein opéra. Le grand fait théâtral actuel, ce sont les débuts de M. Junca. Depuis long-temps nous n'avions entendu une première basse aussi distinguée. Ce chanteur possède une excellente méthode et un timbre de voix plein de sonorité et de mordant, notamment dans les notes de médium. Il n'a pas, il est vrai, cette fantastique et illusoire note basse écrite dans quelques opéras, et qui appartient plutôt à l'opélicide qu'à la voix humaine ; mais qu'importe, quand on chante comme M. Junca ? Les deux premiers débuts de ce jeune artiste, dans *Robert et la Juive*, ont été fort brillants, et les applaudissements ne lui ont pas manqué. C'est une excellente acquisition pour notre grand opéra.

Les travailleurs à l'état d'association deviennent sociétaires ; ils peuvent régler les salaires de tous les agents de la société et débattre entre eux les bases de la répartition des produits.

Pourquoi le gouvernement ne pousserait-il pas les travailleurs dans les voies d'association ? Il n'y a pas à en douter, elle amènerait une augmentation de salaire ; elle ferait plus, elle donnerait aux travailleurs la conviction qu'ils sont rétribués avec équité.

L'association, nous le savons, aurait des obstacles à vaincre ; elle aurait à lutter, d'une part, avec la concurrence qui se produit terrible en ce moment entre les diverses industries et qui continuerait avec plus d'énergie, et, de l'autre, avec les capitalistes. Mais l'association suppose le crédit ; le jour où les travailleurs seraient admis à s'associer librement, il faudrait changer les bases du crédit. Le gouvernement, quand il le voudra, établira des banques locales ; ces banques devraient avoir pour mission de traiter avec toutes les associations de travailleurs offrant des garanties de travail et de moralité ; ces associations pourraient alors se constituer sans avoir trop à redouter la concurrence ; nous le prouverons au besoin.

Voilà donc une issue ouverte au travail, voilà une voie féconde ; que ne laisse-t-on les classes ouvrières y entrer largement ? que ne les aide-t-on à sortir de la douloureuse position dans laquelle elles se trouvent ? Le pouvoir ne peut pas rester constamment les bras croisés au milieu des perturbations de l'industrie ; il ne peut pas sans périls refuser de faire droit aux nécessités pressantes qui surgissent de tous côtés. Continuer à rester dans l'inaction, c'est courir vers des désastres : nous ne pouvons trop le répéter, chaque époque a son œuvre à remplir ; la nôtre doit commencer l'organisation des travailleurs. La révolution de 1789 a été essentiellement politique ; la révolution de 1830 doit avoir une destination plus grande et plus sociale : c'est à elle à résoudre la grave question du droit au travail.

Quand nous examinons les phases à travers lesquelles les travailleurs ont passé depuis dix ans ; quand nous songeons à toutes les crises souffertes par l'industrie, à toutes les commotions qui ont ébranlé le commerce, nous sommes loin de nous étonner de l'agitation qui s'est produite dans les classes ouvrières. Pouvaient-elles en être autrement ? D'un côté les lumières se répandent de toutes parts ; de l'autre les besoins sont moins satisfaits et plus grands. Il faut cependant qu'il y ait harmonie.

Si vous cultivez l'intelligence, faites aussi la part des besoins physiques ; car l'ouvrier qui raisonne a bientôt reconnu les résultats de son travail, il a bientôt examiné le profit qu'il en retire et le profit qui en revient à d'autres.

Une fois cet examen fait, s'il en résulte dans sa conscience la preuve qu'il n'est pas suffisamment rétribué, il entre immédiatement dans l'opposition et appelle de ses vœux une organisation meilleure.

Le gouvernement est l'arbitre des lois, il a en main la puissance, c'est à lui que le travailleur doit surtout demander compte des causes de ses souffrances et adresser ses plaintes légitimes ; si le gouvernement se bouche les oreilles,

M^{lle} Terras, qui s'était montrée chanteuse agréable à son premier début, dans le rôle d'Eudoxie de *la Juive*, a été beaucoup moins heureuse dans le rôle d'Alice de *Robert*, comme chanteuse et comme comédienne. Cependant il y a de la force et du timbre dans quelques cordes de sa voix ; mais nous croyons qu'il lui reste encore beaucoup à acquiescer sous le rapport de la méthode. Son troisième début aura lieu dans le rôle de Jenny de *Robin des Bois*. Nous la félicitons d'avance de nous ramener la profonde musique de Weber.

Nous aurions bien quelques reproches à adresser à M^{me} Roule qui a médiocrement chanté le rôle d'Isabelle. Son émission de voix, en général défectueuse, ne lui permet pas toujours d'attaquer avec toute la légèreté désirable les fioritures dont abonde le rôle d'Isabelle, notamment au second acte. Sa manière d'émettre le son la force à pousser aux cris ; de là un chant quelquefois tourmenté, sans légèreté et même à côté du ton. Pourquoi M^{me} Roule ne prendrait-elle pas le rôle d'Alice ? Nous croyons que son succès y serait incontestable. L'autre jour, elle a chanté le rôle de Rachel de *la Juive* avec une verve et une ampleur dignes des plus grands éloges.

M. Audran, dont la voix est toujours si fraîche et si flexible, ne pense-t-il pas qu'il rétrécit pour ainsi dire la musique de Meyerbeer et d'Halevy, en la chantant trop dans le style de l'opéra comique ? Il nous semble qu'il pourrait dire avec plus d'ampleur les mélodies des rôles de Raimbaud et de Léopold ; le caractère de son chant ne se fonde pas toujours habilement avec celui de Bertram ou de Rachel. On sent que chez lui le style romance domine beaucoup trop, et c'est là manquer au caractère essentiellement sévère de la partition.

M. Siran, grâce à l'énergie et à la beauté de sa voix, trouve toujours moyen d'enlever les applaudissements, mais, nous devons le dire, c'est souvent aux dépens de l'art et du bon goût. Pourquoi M. Siran ne veut-il être qu'un fort ténor, quand il pourrait aussi être un excellent chanteur ?

Notre sylphide nous est revenue plus gracieuse et plus légère que jamais. M^{lle} Siran est incontestablement la seule femme, au théâtre, qui sache danser ; c'est qu'il y a dans sa manière une poésie indéfinissable et des plus émouvantes. Aussi l'a-t-on saluée de mille bravos et couverte de fleurs. Dans le ballet des nonnes de *Robert*, c'est plus qu'une danseuse ; c'est aussi une excellente comédienne, à la manière de Tagliioni.

Quant à notre comédie, elle se traite toujours dans un répertoire

il doit s'attendre à le rencontrer sur sa route comme obstacle, sinon comme ennemi.

Au milieu des systèmes sociaux qui se produisent pour mettre un terme aux maux des classes inférieures, nous n'avons pas de choix à faire. Nous ne voulons rien laisser au hasard, nous voulons marcher avec certitude. Nous ne tenons pas à avoir notre théorie, mais à prendre en toute théorie ce qui nous paraît immédiatement praticable. En l'état des choses, nous croyons à l'efficacité de l'association et nous l'indiquons. Nous croyons que l'association a besoin du crédit pour se produire ; nous en faisons aussi un des points de notre réclamation. Voilà pour le travail. Qu'on accorde en même temps aux travailleurs des droits politiques et qu'on organise l'instruction publique, et nous verrons surgir des jours meilleurs.

Chronique Lyonnaise.

Le nombre des citoyens arrêtés dans la journée d'hier s'élève à huit ; tous appartiennent à la classe ouvrière. On parle de la saisie d'une presse et de papiers.

M. Desmazures, directeur des postes de Marseille, vient d'être nommé directeur des postes de Lyon, en remplacement de M. Ch. Rousseau, décédé ; il est attendu incessamment dans notre ville et sera installé le 1^{er} septembre. M. Desmazures arrive précédé d'une réputation d'habile administrateur ; nous le verrons à l'œuvre, et nous désirons vivement pouvoir sanctionner bientôt nous-mêmes la réputation dont il jouit.

M. Lavollée, précédemment nommé, avait refusé le poste confié aux soins de M. Desmazures.

Un terrible incendie a éclaté mardi dernier, à deux heures du matin, dans la fabrique de lacets de M. Balas, à Izieux (Loire). En moins de quelques instants, et malgré le zèle des pompiers de Saint-Chamond et des habitants des deux communes, ce bel établissement a été la proie des flammes. Le feu a pris dans le dortoir des filles. Les bâtiments étaient heureusement assurés. On évalue le sinistre à 60,000 fr.

Mercredi a eu lieu au palais St-Pierre la distribution solennelle des prix aux élèves de l'école royale des beaux-arts, à laquelle assistaient toutes les autorités civiles et militaires de Lyon. M. le préfet a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Les résultats des travaux de cette école vont tout-à-l'heure être exposés à la face de la cité. On saura, comme l'ont appris à vos magistrats les enquêtes que leur sollicitude a provoquées, on saura quel fruit a payé votre zèle, quelles preuves ont faites vos talents, quelles promesses donnent à l'avenir les essais que vous soumettez à la sentence de vos concitoyens.

Ou plutôt, rassurez-vous, Messieurs, ce jugement du public n'est déjà plus en suspens. Se pourrait-il que la direction à laquelle vous avez obéi manquât sur vous les effets qu'elle a constamment produits sur vos devanciers ? Sous un peintre dont les œuvres, empreintes d'un goût si pur et d'un si parfait sentiment de l'art, vous sont un modèle toujours présent ; sous des maîtres, les uns éprouvés par un long professorat, les autres désignés par l'opinion en même temps

des plus monotones. *La Belle-Mère*, de M. Scribe, n'est qu'un vaudeville froid et prétentieux, baptisé faussement du nom de comédie. Si nous ne parlons des acteurs, c'est que vraiment il est peu de choses à en dire. Ayant rarement à jouer devant un public nombreux, il n'est pas étonnant qu'ils laissent leur talent s'étioler et s'abâtardir. A qui la faute ?

La compagnie italienne, si elle n'attire pas la foule, excite du moins un véritable enthousiasme sur les dilettanti qui osent affronter trente degrés de chaleur. On annonce *Lucia di Lamermoor* pour la semaine prochaine ; nous croyons à un immense succès. Nous rappelons aux amateurs de musique italienne la liste des souscriptions.

Au Gymnase, M. Levassor fait toujours merveilles. C'est que c'est là un talent plein de naturel et de finesse. Rien de plus naïf et de plus original que la physionomie qu'il a su donner au rôle de l'Anglais Johnson, dans *les Trois Dimanches*. C'est un comique plein de distinction et qui a rarement recours à la charge pour produire de l'effet.

Dans les rôles de conscrits, c'est la nature prise sur le fait, nature peut-être un peu trop étudiée au microscope, mais au moins qui brille par mille petits détails imprévus et par des observations pleines de bonheur. Il est seulement fâcheux que cet artiste ait un aussi pitoyable répertoire. Rien de plus pauvre d'esprit que *Manette*, *le Conseil de Discipline*, etc. Force lui a donc été d'avoir recours à *la chansonnette*, où il se montre d'un comique des plus étourdissants de verve et de gaité, et l'on peut dire qu'en ce genre il n'est pas son pareil. L'art et le bon goût, nous le savons, n'ont pas grand'chose à voir en pareille affaire. Mais pourquoi donner plus d'importance à ces bouffonneries qu'elles n'en méritent ? Pourquoi tant de sévérité envers qui vous fait rire ?

Nous ne savons pourquoi l'on ne cherche pas à utiliser davantage l'acteur Vigny, du Gymnase. Il y a dans son comique de l'originalité et un certain entrain qui peuvent donner la vie à plus d'un rôle. Nous croyons que les rôles lui manquent plutôt qu'il ne manquerait aux rôles, s'il s'en présentait.

Le bénéfice de M. Rousseau avait attiré fort peu de monde, malgré l'affiche monstre et *banquette* étalée à chaque coin de rue. Nous voyons avec plaisir que le public commence à apprécier à leur juste valeur ces annonces faites à grand renfort de trompettes et de grosse caisse.

que choisis par l'autorité pour servir de guides à vos études, l'école n'était point menacée de déchoir de son rang et de manquer aux engagements de son passé.

Comme les concours précédents, celui dont les vainqueurs brûlent en ce moment de recevoir les couronnes offre donc des gages certains aux succès par lesquels, persévérants et laborieux, il dépendra de vous de marquer votre carrière.

Serait-il vrai pourtant que ce concours eût pour l'industrie moins d'espérances que pour l'art, et des tendances ambitieuses, grandissant outre mesure votre horizon, vous auraient-elles appris à dédaigner ces ornements dont le goût exquis fait la gloire de la fabrique lyonnaise et le désespoir de ses concurrents étrangers ?

Nous aurions peine, Messieurs, à partager de telles inquiétudes. Est-ce que l'industrie s'ignorait elle-même au point de ne pas aspirer pour ses dessins à ce que l'art a de plus vaste, de plus délicat, de plus élevé ? Est-ce que l'art, à son tour, méconnaissant sa mission, oserait se déclarer supérieur aux belles compositions, à la peinture des belles formes, parce que celles-ci devraient être reproduites par l'industrie ?

Non, Messieurs, il n'en peut être ainsi.

N'isolons point par de telles préoccupations deux principes qui se doivent un mutuel appui. Ne souffrons point une lutte jalouse entre les deux éléments également nobles, également précieux, de la brillante supériorité qui donne à cette ville le luxe du monde entier pour tributaire.

Si j'ai bien compris le dessinateur de nos fabriques, ce n'est pas trop pour lui d'avoir exploré tous les sentiers de l'art et même quelques parties du domaine de la science.

Peintre de fleurs, il connaîtra des fleurs leur histoire naturelle et botanique. Il les aura étudiées dans leur port, dans leurs habitudes, je dirai presque dans leur caractère et dans leur vie. Il saura quelles lois président aux conditions de leur existence, quel reflet elles empruntent au soleil des saisons et des latitudes qui les voient naître.

Peintre d'ornement, il interrogera l'art à toutes les époques et dans toutes ses phases. Non-seulement la peinture, mais l'architecture et la statuaire lui fourniront leurs enseignements. Les beaux rapports de ses compositions, leur élégance, l'harmonie de leur ensemble sont à ce prix.

Le bon goût se plaît aux ingénieux contrastes ; mais il réprovoque avec juste raison l'assemblage heurté d'ornements qui appartiennent à des temps, à des pays, à des climats différents. Le dessinateur de fabrique mettra son devoir et son talent à s'en préserver ; il ne confondra point le gothique avec la renaissance, le genre indien ou perse avec le grec, la fleur née sous le pâle soleil du Nord avec l'ornement dont les contours ont besoin, pour ressortir, de la vive et brûlante lumière des tropiques.

La figure, Messieurs, cette forme la plus noble de toutes et la plus parfaite, sera-t-elle exclue des études de cet artiste, ou du moins reléguée à leur dernier rang ? Non, sans doute, à notre avis. Elle peut, elle doit être au contraire, à cause de ses difficultés et surtout de l'élevation de son style, l'objet principal d'une partie de vos essais.

Mais, destinés à des applications dont la spécialité dominera votre carrière, vous ne devez pas oublier que la figure est pour vous un moyen puissant, plus encore qu'un but.

S'il ne vous est point donné de marcher sur les traces des Gérard ou des Vernet, si, hors de leurs routes glorieuses, vous n'avez point à consacrer vos pinceaux à de grandes pages historiques, ne regrettez pas pourtant comme inutiles vos fortes études sur la forme humaine ; ses belles lignes auront épuré votre front, orné votre imagination, et vous les verrez se répétant, même à votre insu, sous le crayon, mêler, dans vos productions, leur noblesse à la grâce et à la délicatesse des fleurs.

Pour citer des noms auxquels s'attache une célébrité durable, voyez Bernard Palissy, voyez Benvenuto Cellini ! Ces maîtres du goût avaient fait de l'art tout entier leur domaine. Aux fleurs qui sont la création de la nature ils ajoutaient ces belles formes de composition qui sont le jet du cerveau de l'homme et dont la conception n'est jamais due qu'aux plus larges comme aux plus libérales études.

Tout s'harmonie, tout s'enchaîne dans les travaux de ces ornemanistes fameux. Les lignes que leur fournit un vase grec ou étrusque se combinent avec la figure, avec les gracieuses fantaisies architecturales, avec l'acanthe de la sculpture antique. L'art n'a point de mystères qu'ils n'aient sondés, point de trésors qu'ils ne s'approprient. Ils semblent, luttant ainsi avec les difficultés des genres divers, avoir voulu d'avance affranchir l'ornementation de toute entrave, et montrer qu'elle n'est point indigne de l'exercice des plus éminentes facultés.

Si votre impatience nous le permettait, nous pourrions, Messieurs, citer d'autres exemples. Florence et l'Italie ne seraient pas seules à nous les fournir.

Chose remarquable, des temps reculés nous montrent en France cette hauteur de talent, cet élan artistique, cette science de la composition appliqués à orner des étoffes du genre de celles dont s'enorgueillit la fabrique lyonnaise.

Destinée à une église gothique, la chasuble de saint Rémy, dont mon ignorance ne saurait indiquer ni l'antique époque de fabrication ni l'auteur, reproduit avec une hardiesse et une fidélité peu communes les lignes gothiques, la finesse de l'ogive, la variété des rosaces, le caractère monumental et religieux du temple dont elle devait embellir les solennités. De nobles et radieuses figures d'anges et de saints la décorent, et l'on ne sait, en voyant cette magnifique image de la plus belle de nos cathédrales, si le grand artiste à qui elle est due fut plus dessinateur que coloriste, plus coloriste qu'architecte, plus architecte que sculpteur.

C'est ainsi, Messieurs, qu'il faut entendre, selon nous, la mission de l'ornemaniste et du peintre de fabrique.

Le système qui a présidé à de telles créations est si complet, il se recommande si naturellement à l'imitation de tous les amis de l'art, de tous les maîtres de l'industrie que, quand les siècles l'ont répudié, on peut dire que ce fut, non calcul des artistes, mais impuissance.

Impuissance, Messieurs ! resteriez-vous exposés à ce reproche ? Vous, élèves de Saint-Pierre, pour avoir cherché la gloire et la fortune hors des voies où gloire et fortune vous sont assurées ; vous, fabricants honorables, pour avoir trop redouté la hauteur des études de cette école et les illusions où quelques élèves pourraient se laisser entraîner.

Vous ne le voudrez pas, Messieurs.

Consummé aux temps de François I^{er} et de Louis XVI, l'heureux accord de l'art et de l'industrie doit illustrer aussi cette époque d'intelligence et de progrès. C'est notre vœu comme celui de toute cette ville, avec laquelle nous vous dirons pour résumer ce qu'elle attend de vous :

« Soyez artistes, soyez peintres, si la nature, trop avare, hélas ! de cette faveur, daigne vous l'accorder.

» Mais n'oubliez ni ce que vous devez à votre patrie lyonnaise, ni ce qu'elle peut encore pour vous, et, soit reconnaissance, soit considération pour la grandeur des récompenses dont elle dispose, consacrez à la plus éclatante des industries françaises les talents dont le germe s'est développé à l'ombre de la protection qui vient de couvrir votre studieuse jeunesse. »

Après ce discours, M. Chinard, adjoint, a pris la parole :

Messieurs,

Encourager les beaux-arts, c'est faire à la fois un acte intelligent de politique et de patriotisme ; car les époques de leur gloire ont signalé ordinairement une ère de grandeur et de prospérité pour les peuples qui les avaient en honneur. Athènes n'atteignit-elle pas à l'apogée de sa fortune sous la longue domination de Périclès, et une partie de l'Italie ne sembla-t-elle pas reprendre une nouvelle vie sous le gouvernement éclairé des Médicis ?

Il est toutefois je le sais, des esprits graves et éclairés qui nous invitent à être sobres d'encouragements. Craignez, nous disent-ils, que l'exubérance du talent n'en occasionne la ruine, et qu'elle ne perde l'école française, comme elle a hâté la dégénération de la peinture et de la sculpture dans celles de Rome et de Constantinople aux derniers jours de ces empires. Les beaux-arts ont un charme déjà trop séduisant et trop prompt à agir sur l'esprit de la jeunesse ; ils lui montrent en perspective un horizon teint des plus riantes couleurs où la gloire et l'aisance de la vie sont le prix assuré des veilles et des travaux. Mais combien cette route n'est-elle pas décevante et trompeuse ! Comptez le nombre de ceux pour qui la renommée reste muette, et voyez dans quelle voie ne tarde pas à les pousser l'impérieuse nécessité !

Si de semblables conseils semblent avoués par la sagesse, Messieurs, ils ne sont pas applicables à notre école principalement instituée pour former des artistes habiles à transporter sur nos riches étoffes les créations les plus gracieuses du dessin et de la peinture. Ici tout est coordonné pour arriver à ce but, et les efforts pour l'atteindre ont été couronnés de succès. Qui oserait le nier ? Nos rivaux d'outre-mer sont eux-mêmes forcés de le reconnaître. Naguère, après s'être livrés à de nombreuses recherches sur les causes de notre supériorité dans les étoffes de soie façonnées, ils ont avoué que nous la devons à notre école des beaux-arts.

Travaillez donc, jeunes élèves, à maintenir votre ville natale dans le haut rang où elle se trouve placée.

Si vous n'avez pas reçu de la nature les dons précieux sans lesquels il n'est point de grands peintres, d'habiles statuaires ; si vous manquez de ce tact nécessaire, sans lequel un artiste ne s'élève jamais à une grande hauteur, en vain jetteriez-vous le cri du Corrège, aucun écho n'y répondrait.

Mais si les palmes les plus brillantes de la gloire ne doivent pas fleurir pour vous, il est dans d'autres champs de riches moissons à cueillir. L'industrie appelle vos talents : consacrez-lui vos veilles. L'industrie conduit à la fortune, elle vous en assure les dons ; elle entourera votre vie de considération ; elle vous donnera des jours plus sereins et partant plus heureux.

Quant à vous, qui déjà vous hasardez dans le sentier de la gloire, une belle mission vous est réservée. Les artistes, par leurs œuvres,

pier le modèle de celui-ci qui le regardait à peine et qui jouait au lieu de travailler. Il écoutait avidement les paroles du maître, et lorsqu'il avait bien compris, ses yeux s'animaient, toute sa jolie figure prenait une expression d'orgueil et de triomphe ; le crayon courait sur le papier, et en peu de temps ce fut chose merveilleuse que les ébauches de cet enfant.

Souvent, bien souvent, le maître d'étude, lui qui n'était pas artiste, lui qui ne comprenait rien aux passions de l'intelligence, avait chassé le pauvre enfant. Il avait vu ses joues roses baignées de larmes, et il avait été inflexible ; mais Joseph ne s'était pas rebuté ; il était revenu, luttant avec courage, cherchant déjà à dompter la mauvaise fortune. Le maître l'accusait d'effronterie, sans comprendre tout ce qu'il y avait de sublime dans cet enfant qui se consolait de tant d'humiliations par l'étude des arts.

Souvent aussi Joseph arrivait chez son père, lorsque la famille avait fini le repas, et subissait, sans se plaindre, des punitions sévères ; car on supposait qu'il avait été jouer et courir. Une seule fois il avait parlé à son père de ses rêveries d'artiste, et son père lui avait répondu : « Joseph, un enfant de ta condition n'apprend pas le dessin ; il faut pour cela beaucoup d'argent, et je n'en ai pas à te donner. D'ailleurs, tu es l'aîné de la famille, tu seras boulanger comme moi ; tu n'as pas besoin de savoir dessiner pour faire du pain. » L'enfant n'avait pas osé insister ; il avait gardé le silence et dévoré ses larmes.

Un jour, M. Dumont, le professeur de dessin, qui avait remarqué l'enfant, surpris de son assiduité à ses cours, s'approcha de lui et voulut voir ce qu'il crayonnait. Joseph pâlit, rougit, et lui tendit son travail d'une main tremblante. M. Dumont, après avoir examiné son essai, releva les yeux et le regarda fixement. Puis, posant sa main sur le front de Berton :

— Bien, dit-il, très-bien ! il y a du génie dans cette jeune tête ; il ne faut pas perdre cela. J'irai voir votre père.

— Oh ! Monsieur, dit l'enfant, si rouge que les larmes lui en venaient aux yeux, n'en parlez pas à mon père ; il se fâcherait et je serais puni.

— Non, non, reprit avec bonté M. Dumont, je sais le moyen de le calmer.

Le soir du même jour, M. Dumont entra chez le boulanger.

— Monsieur Berton, dit-il, vous avez un enfant qui montre les

ne sont point sans influence sur le génie des nations. Dans la Grèce, ils préparèrent le culte de ces divinités riantes écloses du cerveau des poètes.

Le temps n'est pas éloigné où un musée sera, en France, un dépôt d'archives nationales. Là, nos neveux viendront lire, comme sur le bouclier d'Enée, les destinées de la patrie, et leurs cœurs brûleront d'entrer pour quelque chose dans leur accomplissement.

Hâtez-vous, messieurs, ce moment de tous nos vœux. L'histoire n'offre pas sous le pinceau des pages moins éloquentes que sous la plume de l'écrivain ; elle produit même, dans ce langage intelligible et expressif, des impressions plus vives et plus générales ; et, non moins heureux que l'historien, l'artiste, en peignant un acte honorable ou héroïque, en éternisant la mémoire de son auteur, ne peut donner l'immortalité sans y acquérir lui-même des droits.

L'ère nouvelle que je vous annonce a déjà commencé. Voyez avec quel soin religieux notre auguste monarque rassemble toutes les traditions de notre glorieux passé ! La renommée a redit partout les merveilles de Versailles, et la France entière a applaudi. Eh ! comment pourrions-nous maîtriser un sentiment d'orgueil à la vue de ces étonnantes archives !

Puissent un jour, plusieurs d'entre vous ajouter quelques pages à ce livre admirable ! Puissent surtout cette école continuer à produire des artistes capables de conserver à nos étoffes de soie la juste réputation dont elles jouissent sur tous les marchés de l'Europe !

Après ces deux discours qui ont été fort applaudis, les prix et les mentions suivants ont été décernés à MM.

PEINTURE DE LA FIGURE. — Professeur, M. Bonnefond.

1^{er} prix (laurier d'or), Guy ; 2^e prix, Vidier ; 1^{re} mention, Zacharie ; 2^e mention, Desbordes ; 3^e mention, Létand.

DESSIN DE LA FIGURE. — Professeur, M. Bonnefond.

1^{er} prix (médaille d'or), Zacharie ; 2^e prix (médaille d'argent), égaux, Vidier et Létand ; 1^{re} mention, Meunier et Desbordes ; 2^e mention, Bellivaux.

PORTRAIT.

Prix (médaille d'argent), Veillet ; 1^{re} mention, Piolas ; 2^e mention, Pagnon.

BOSSE. — Professeur, M. Genod.

Première division.

1^{er} prix, Nobis ; 2^e prix, Guillon ; 1^{re} mention, Estachy ; 2^e mention, Micol ; 3^e mention, Guy.

Deuxième division.

Prix, Salavin ; 1^{re} mention, Laverrière ; 2^e mention, Feltz ; 3^e mention, Dru.

PRINCIPES. — Professeur, M. Blanchard.

Première division.

1^{re} section. — Prix, Fragny ; 1^{re} mention, Fatin ; 2^e mention, Hanriot.

2^e section. — Prix, Clairanson ; 1^{re} mention, Pons ; 2^e mention, Buer.

Deuxième division. — Professeur, M. Rey.

1^{re} section. — Prix, Brunet ; 1^{re} mention, Couat ; 2^e mention, Chaize.

2^e section. — Prix, Bertrand ; 1^{re} mention, Dubois ; 2^e mention, Berthelier.

ORNEMENT. — Professeur, M. Chenavard.

1^{er} prix (médaille d'or), Viard ; 2^e prix, Bruyère ; 1^{re} mention, Butel ; 2^e mention, Dubost ; 3^e mention, Berger.

CONCOURS MENSUELS.

Prix, Viard et Bresson ; mentions, Charpine, Pochat, Louvier.

ARCHITECTURE. — Professeur, M. Chenavard.

1^{er} prix (médaille d'or), Bresson ; 2^e prix (médaille d'argent), Jumelin ; mention, Moutarde.

CONCOURS MENSUELS.

Prix, Bresson ; mentions, Savy, Tournissou, Bellemain.

FLEUR. — Professeur, M. Thierriat.

Première division. — Peinture à l'huile.

1^{er} prix (médaille d'or), Gallet ; 2^e prix (médaille d'argent), Pain.

Deuxième division. — Gouache.

1^{er} prix, David ; 2^e prix, Leture ; 1^{re} mention, Oderieu ; 2^e mention, Poncet ; 3^e mention, Lafont ; 4^e mention, Dalbepierre ; 5^e mention, Reymond.

Troisième division.

1^{er} prix, Leture ; 2^e prix, David ; 3^e prix, Dalbepierre ; 1^{re} mention, Pellin ; 2^e mention, Charrel ; 3^e mention, Reymond ; 4^e mention, Gilbert ; 5^e mention, Poncet ; 6^e mention, Oderieu.

COMPOSITION POUR LA FABRIQUE. — Professeur, M. Tuffet.

Première division.

1^{er} prix (médaille d'or), Bost ; 2^e prix (médaille d'argent), Larcher ; 2^e second prix, Trouilleux ; 1^{re} mention, Bruyas ; 2^e mention, Roux ; 3^e mention, Chappuis.

plus grandes dispositions pour le dessin ; elles sont telles, que je doute que nos plus grands maîtres en aient eu d'aussi extraordinaires. Il ne faut pas étouffer le génie, Monsieur Berton ; il est trop rare à présent. Il faut aider Joseph.

L'honnête boulanger sourit avec orgueil, caressa doucement les cheveux de son fils. Quel cœur de père ne bondit pas à un tel exorde ? Mais tout-à-coup sa bonne et franche figure se rembrunit.

— M. Dumont, dit-il, je ne suis pas riche ; j'ai six enfants, et si je dépense le peu que je possède pour celui-là, que restera-t-il pour les autres ? Rien, et ceci n'est pas juste.

— Aussi je ne vous demande aucun sacrifice aujourd'hui. Je me charge d'initier Joseph à l'art qu'il affectionne ; dans trois ans, nous nous entendrons vous et moi pour l'envoyer à Rome, la terre classique des arts. Là, les modèles ne lui manqueront pas, et vous serez récompensé de vos sacrifices ; ou je me trompe étrangement, ou Berton sera un grand peintre. Cela vous convient-il ?

Le pauvre père le remercia les larmes dans les yeux. Il n'hésita point à accepter les brillantes propositions de M. Dumont.

Le lendemain, Joseph Berton était à cinq heures du matin chez son protecteur, et tous les jours, avant la classe, il recevait une longue leçon. A midi, il prenait à peine le temps de manger pour se remettre à l'œuvre ; et, pendant trois années, ce fut la vie de l'enfant, vie en dehors de la vie commune, existence pleine de poésie. A quinze ans, Berton était entré dans le riche domaine de la peinture. Il allait courant, enfant gâté du ciel de l'intelligence, demander à la nature ses plus ravissantes merveilles, aux hommes leurs types les plus parfaits. Il ne savait pas encore quel genre adopterait son jeune talent ; son imagination embrassait trop de magnifiques reflets. Son ame, trop pleine d'admiration pour tout ce qui était grand et beau, laissait déborder ce qu'elle renfermait de poésie, et enfantait sur la toile mille compositions bizarres, incohérentes, mais déjà marquées du sceau d'une intelligence supérieure.

Berton partit pour Rome. La moitié du voyage avait été payée par le généreux M. Dumont, l'autre moitié par son père. L'un et l'autre avaient jeté quelques pièces d'or dans la bourse de l'enfant artiste, et il était parti le cœur joyeux, saluant de belles et riantes illusions, aspirant avec enthousiasme cette liberté, ce bonheur qui ne sont faits que pour l'artiste poète.

Arrivé à Rome, une révolution s'opéra dans son ame. Ce ne fut

NOTA. — Nous apprenons que, hier 28 août 1840, M. Eugène de Pradel a improvisé sa 435^e tragédie, au Grand-Théâtre, en présence d'une centaine de personnes. M. de Pradel est un homme d'esprit qui se consolera en improvisant, la semaine prochaine, sa 436^e tragédie. Z.

UNE VOCATION (1).

Si vous allez à Valenciennes, vous verrez encore, rue de Lille, à peu de distance du Pont-de-Pierre, une petite maison à deux étages ; c'est celle de Berton, homme honnête s'il en fut, boulanger et père de six enfants. Berton n'est pas riche, mais il travaille avec courage, et c'est un de ses enfants qui doit récompenser un jour tout ce dévouement, tous ces sacrifices de père qu'on ne peut comprendre que lorsqu'on s'est trouvé aux prises avec l'adversité.

Il y a dix ans, Joseph, l'aîné des six enfants de Berton, en avait douze, et déjà une intelligence rare se développait chez lui. A sa pension, renonçant volontairement aux jeux de son âge, tout entier à l'étude, dévorant les livres, il sacrifiait ses heures de récréation au bonheur de s'instruire. Mais surtout c'était l'école de dessin qui éveillait en lui je ne sais quels rêves pleins de poésie et de brillantes espérances. Il regardait d'un œil d'envie ces enfants qui, plus heureux ou du moins plus riches que lui, pouvaient se livrer à cette divine étude. Le dessin, la peinture étaient sa poésie à lui, sa pensée de toutes les heures ; la nuit il en rêvait, et les deux sous qu'il obtenait le dimanche pour acheter des billes payaient les crayons.

A une heure, lorsque la classe était finie, le professeur de dessin arrivait, et quelques élus seulement demeuraient, non pas ceux qu'une religion de cœur appelait vers l'art, non pas ceux qu'un génie précoce signalait à la faveur des maîtres, mais ceux dont les parents payaient largement des leçons qui rarement profitent.

Et alors Joseph, le pauvre enfant, se faisait petit et mince pour se glisser dans la salle d'étude, où vingt enfants insoucients suivaient avec distraction les démonstrations du professeur. Joseph se tenait à l'écart ; quelquefois, caché derrière un autre élève, il essayait de co-

(1) Cette nouvelle, due à une dame dont nos lecteurs ont pu déjà apprécier le talent facile, est destinée à l'*Almanach populaire*, qui paraîtra la semaine prochaine.

Deuxième division.

1^{er} prix, Copponat; 2^e prix, Bonnard; 4^e mention, Lasserre; 2^e mention, Billet.

GRAVURE. — Professeur, M. Vibert.

Première division.

1^{er} prix (médaille d'or), Lehmann; 2^e prix, Duchêne.

Deuxième division.

Prix, Chevron; 1^{er} mention, Danguin; 2^e mention, Dubouchet.

Troisième division. — GRAVURE SUR BOIS.

Prix d'encouragement (médaille d'argent), M. Tournu.

SCULPTURE. — Professeur, M. de Roolz.

Première division.

1^{er} prix (médaille d'or), Giraudier; 2^e prix (médaille d'argent), Cubizole; 4^e mention, Bonnet; 2^e mention, Charreton; 3^e mention, Mollard.

Deuxième division.

1^{er} prix, Charreton; 2^e prix, Bonnet; 3^e prix, Maldinay; mention, Cubizole.

Troisième division. — ESQUISSES.

1^{er} prix, Bonnet; 2^e prix, Maldinay; mention, Giraudier.

PERSPECTIVE. — Professeur, M. Girardon.

1^{er} prix, Lauteirès; 2^e prix, Boubaux; 4^e mention, Chazot et Bertrand; 2^e mention, Darne; 3^e mention, Seppe.

GÉOMÉTRIE PRATIQUE. — Professeur, M. Girardon.

1^{er} prix, Lauteirès; 2^e prix, Darne; deux 4^{es} mentions, Bertrand et Chazot; 2^e mention, Roubaix; 3^e mention, Gatier.

Médailles d'argent accordées au travail et à l'assiduité, Lauteirès et Roubaud.

La fabrique de soierie de Lyon consomme annuellement un million de kilogrammes de soie montée ou tordue de différentes manières. Cette quantité représente un milliard de grammes. Le déchet ou matière perdue pendant les opérations de montage doit évaluer en moyenne à 5/10 du poids net de 1,000,000,000 de grammes, c'est-à-dire à 50,000,000; ce qui fait, en soie grège sortant de la filature, un milliard cinquante millions de grammes.

Il faut quatre cocons pour produire un gramme de soie; la consommation lyonnaise en absorbe donc, à elle seule, quatre milliards deux cents millions.

Si l'on veut calculer le nombre des vers à soie qu'il a fallu faire éclore pour obtenir cette quantité de cocons, il faudra ajouter au nombre de 4,200,000,000 : 1^{er} pour ceux morts pendant l'éducation, 42,000,000; 2^e pour les doublons qui n'ont pu se filer d'une manière convenable, 42,000,000; 3^e pour ceux gardés afin d'obtenir de la graine pour l'année suivante, 8,400,000. — Nombre total des vers mis à éclore, 4,292,400,000.

La longueur du fil de soie d'un cocon est en moyenne de cinq cents mètres; les quatre milliards deux cents millions filés annuellement pour la fabrique de Lyon formeraient ensemble, d'après cela, un fil de deux mille cent milliards de mètres ou deux milliards cent millions de kilomètres.

Cette longueur fait fait quatorze fois la distance de la terre au soleil, et 5,494 fois celle de la lune à la terre. Elle ferait également 25,505 fois le tour de la terre à l'équateur et 200,000 fois le tour de la lune. (Le Réparateur)

Paris, le 27 août 1840.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Il s'est passé dernièrement à Eu un événement dont les journaux dynastiques n'ont pas parlé, et qui a cependant produit quelque sensation à la cour. Pendant la représentation qu'Achard a donnée au château, un homme d'un certain âge, en uniforme d'officier-général anglais, s'est présenté, témoignant le désir de parler à l'instant même à Louis-Philippe. Les officiers de service ont en vain essayé de savoir quel était le but de sa visite; le gentleman s'est obstiné à dire qu'il voulait parler au roi et au roi tout seul, ayant une communication des plus importantes à lui faire. L'insistance a été si vive, qu'on a cru indispensable de prévenir Sa Majesté qui, après avoir fait prendre les précautions d'usage, a eu avec l'étranger quelques minutes de conversation dans une pièce à côté. Ensuite Louis-Philippe, après avoir donné des ordres à l'adjudant du palais, a repris sa place au spectacle, non sans quelque émotion, et le soi-disant officier anglais a immédiatement été mis en voiture, à côté d'un agent de police qui l'a conduit à Paris, où, sur un mot de lui, il a été aussitôt réclamé par l'ambassadeur anglais. On

plus un enfant insouciant, sûr de lui et de l'avenir. Il s'arrêta intimidé devant ces débris imposants qui animent de toute la puissance des souvenirs la campagne de Rome; il s'arrêta muet de surprise et d'admiration devant les chefs-d'œuvre offerts comme modèles aux artistes. Un moment il eut peur de sa faiblesse; il douta de lui, puis il se dit ces mots qui témoignaient assez de sa noble ambition: « Il faut que je sois peintre ou que je meure! » C'est-à-dire qu'il voulait être peintre comme Raphaël, comme Michel-Ange, comme le Corrège. Il se mit à l'œuvre, travaillant sans relâche, allant demander ses inspirations à cette grandeur antique dont il touchait la faite renversée, se nourrissant de la poésie de la vieille Rome, devant ce monde inconnu où il entra pour la première fois, retrouvant dans ses rêves l'image de ces grands maîtres sur les traces desquels il voulait marcher, et croyant les voir du haut du Capitole lui sourire et l'appeler vers eux.

Berton vivait fort retiré. Naturellement timide, il fuyait la société de tous ces jeunes artistes, si gais, si insouciant; il avait pris de l'art le côté sérieux et sublime; il cherchait ses inspirations dans des pensées d'un ordre élevé; il allait errer dans les ruines du Colysée, de Tivoli, et régénérer son ame au contact de ces imposants débris; il allait égarer ses rêveries sous les merveilleuses voûtes de Saint-Pierre, et confondu devant la puissance du génie humain, il s'agenouillait ému et tremblant; il passait des heures entières devant les Vierges de Raphaël, devant les compositions plus sombres, mais pleines d'énergie et de vigueur, de Salvator Rosa. Son imagination donnait une vie à tous ces sublimes chefs-d'œuvre; il les voyait s'animer, se mouvoir; la sueur inondait son front, et souvent il tombait dans une sorte de stupeur, épuisé qu'il était par une émotion trop violente. Cet état d'exaltation pouvait lui devenir fatal. Lorsqu'il marchait dans les rues de Rome, sa tête était penchée sur sa poitrine, son corps se courbait, son regard incertain se fixait devant lui sans rien voir. Quelques-uns disaient: « Voilà un pauvre enfant qui se meurt. » D'autres se rangeaient pour le laisser passer, et disaient: « Ce jeune front large et pâle renferme de nobles et puissantes pensées, cet enfant sera un grand artiste. »

Lorsqu'il rentrait chez lui, l'enfant, lorsqu'il saisissait ses pinces, la métamorphose était complète. Son œil s'anima, ses joues se coloraient, tout son corps frémissait, et assis, la main posée sur sa toile, ses yeux brillants élevés au ciel, il semblait lui demander de faire jaillir de ses pinces le feu sacré qui brûlait son ame.

(La suite au prochain numéro.)

disait à la cour que c'était un ancien diplomate devenu fou, et dont la manie est de se poser comme médiateur dans tous les conflits politiques. Au premier abord, Louis-Philippe a cru que c'était un ambassadeur extraordinaire que lord Palmerston lui envoyait pour arranger les affaires d'Orient.

Avant de quitter Eu, racontons un fait qui nous a paru assez curieux pour en faire un sujet de causerie. Un de nos amis visitait avec quelques personnes le château pendant le voyage. Dans le nombre des visiteurs était un monsieur qui disait à l'un de ses voisins, en lui montrant les tableaux de la galerie des Guises: « Croiriez-vous que si je voulais, je pourrais faire vendre tous ces tableaux sur la place publique d'Eu, à la criée et au plus offrant? » La chose parut folle d'abord, mais elle devint très-croyable, quand on apprit que l'interlocuteur était un employé supérieur des contributions directes du département de la Seine-Inférieure, qui offrit de donner la preuve que les impositions du château d'Eu n'étaient pas payées depuis dix-huit mois. Si le fait est vrai, comme il est fort aisé de le vérifier, comment se fait-il que M. Dupont-Delporte, qui est si prompt à décerner des contraintes contre les retardataires des douzièmes échus de mois en mois, laisse le domaine privé dix-huit mois sans poursuites? Est-ce que les meubles d'un pauvre fermier du pays de Caux sont moins respectables que les portraits des Guises et ceux de la famille d'Orléans?

— C'est M. le comte d'Appony qui a remis au roi la lettre autographe de son auguste maître. M. d'Appony, qui témoigne à M. Thiers, toutes les fois qu'il se trouve en rapport avec lui, une humilité et une douceur vraiment remarquables, se montre au contraire son adversaire le plus décidé lorsqu'il a à s'expliquer à son sujet vis-à-vis de Louis-Philippe.

M. Thiers a été instruit de ce double jeu, et il s'en est vengé en disant avant-hier à quelques personnes réunies à sa villa d'Auteuil: « M. d'Appony a payé presque toutes ses dettes avec l'argent de la France, et il m'en veut de ce que j'ai fait cesser les infâmes subventions qui lui étaient payées. » On nous a cité, outre M. d'Appony, un agent diplomatique de second ordre qui n'a certainement pas la même importance que lui et qui cependant reçoit de la France une subvention de 10,000 fr. par mois.

— Toute la presse indépendante a protesté contre le rappel de M. l'amiral Lalande, marin habile et brave, enlevé au commandement de la flotte de la Méditerranée. Ces protestations ont sans doute été entendues, car un journal ministériel, le *Courrier français*, annonce aujourd'hui « qu'il ne paraît pas que l'on ait songé à se priver, dans un moment aussi critique, des services d'un marin aussi habile et aussi expérimenté. » D'après ce journal, M. Lalande n'aurait été appelé à Paris que parce que le ministère voulait prendre ses conseils.

On nous assure que M. Cochelet, notre consul à Alexandrie, a témoigné, dans les dernières dépêches adressées par lui au ministère, que le rappel de M. Lalande avait produit à Alexandrie et à Smyrne le plus fâcheux effet, et que les Anglais apprendraient cette nouvelle avec la plus grande satisfaction.

— Le *Courrier français* annonce aujourd'hui que d'ici à peu de jours il paraîtra une circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, afin que l'on procède à la réorganisation de la garde nationale dans les départements. Mieux vaut tard que jamais, mais il nous semble que la circulaire de M. Rémusat devrait déjà compter plus de trois semaines de date.

— Un journal annonce que la commission d'instruction de la cour des pairs a ordonné la mise en liberté de vingt-deux individus inculpés dans l'affaire de Boulogne; ce sont les hommes d'équipage du paquebot *l'Edimbourg-Castle* et les sieurs Bourcault et Bacciochi. Un autre journal dit que des ordres sont donnés pour hâter le terme de l'instruction qui doit être finie dans quelques jours.

— Hier, à sept heures du soir, on a encore arrêté une quarantaine d'ouvriers menuisiers réunis au cloître Saint-Laurent pour s'occuper pacifiquement de plusieurs questions relatives à leurs intérêts. Ils ont été conduits à la préfecture de police au milieu d'un détachement de garde municipale. Toutes ces arrestations mécontentent beaucoup la classe ouvrière, et il pourrait bien se faire qu'elle ne les supportât pas toujours avec la même résignation.

— La renonciation de MM. de Bourmont au procès dont ils avaient menacé le *National* a été considérée comme une désertion. De ce que M. de Bourmont père n'est plus citoyen français, il n'en a pas moins droit, comme tous les étrangers, à la protection des lois françaises, et s'il avait été diffamé et en mesure de prouver qu'il l'avait été, il aurait pu très-bien réclamer le bénéfice des lois qui punissent la diffamation.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AOUT.

La rente a ouvert en hausse dans la coulisse; on a fait à Tortoni 80 50, et c'est à ce prix que la rente a ouvert au parquet. Il y a eu des variations dans la bourse; plusieurs fois la rente avait fléchi, mais elle s'était toujours relevée, et elle était montée même à 80 70. La dernière réaction qui a commencé à ce cours a été plus forte que les autres. Le 3 est tombé à 80 25 et a fermé à ce prix.

À 4 heures, il était offert à 80 05.

Voici ce que nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* sur l'instruction relative aux derniers tripotages de la bourse:

L'instruction des faits relatifs aux opérations de bourse de la semaine dernière a continué aujourd'hui (26) devant M. de Bouloche. Au nombre des témoins entendus figurait M. Vandermarcq, syndic des agents de change.

Le gérant de la *Gazette des Tribunaux* a été également entendu comme témoin sur les faits qui ont pu motiver l'article publié dans notre numéro de dimanche.

La position de témoin qui nous est faite par l'autorité judiciaire nous interdit toute observation sur la marche qu'on a cru devoir faire prendre à l'instruction. Nous devons dire seulement que notre article n'avait besoin d'aucun commentaire.

Nous avons rempli un devoir en appelant la sollicitude du ministère public sur un délit flagrant. Maintenant que la justice est saisie,

c'est à elle, non à nous, qu'il appartient d'accomplir sa mission.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Francfort*, du 25 août:

Les rapports qui nous parviennent de la Bohême ne confirment pas la nouvelle que l'on avait donnée, touchant de nouvelles conférences qui allaient s'ouvrir à Koenigswarth. Nous apprenons, au contraire, que S. A. le prince de Metternich, après son entrevue avec le roi de Prusse, retournera presque immédiatement à Vienne.

D'ailleurs, les puissances signataires du traité du 15 juillet n'ont plus rien à mettre en question, du moins jusqu'à ce que d'autres nouvelles de Constantinople, et surtout d'Alexandrie, soient arrivées.

Enfin, on nous assure qu'il n'est aucun point des éventualités qui n'ait été prévu, et pour lequel des mesures efficaces n'aient été résolues d'avance pour la pacification d'Orient.

Voici ce que raconte ce matin l'*Univers*, que nous avons jusqu'à présent considéré comme un journal grave et sérieux:

Les éloges que les feuilles d'Angleterre et d'Allemagne prodiguent depuis quelque temps à la modération, à la sagesse, à l'esprit pacifique de Louis-Philippe, le seul roi de France, disait dernièrement l'une d'elles, qui ait mérité le nom de prudent, ont fini, assurément, par impatienter Sa Majesté.

Il paraît certain qu'en ce moment notre premier ministre en est réduit, auprès de la couronne, à épuiser toute l'abondance de sa parole pour montrer qu'il y a nécessité d'attendre et de ne rien précipiter.

On écrit de Dresde, le 18 août, au *National*:

Nous venons enfin d'être débarrassés de l'illustre invasion dont nous a honorés la sainte-alliance. Le roi de Prusse s'est remis en route le 14 pour visiter la Silésie, qui, dit-on, espère beaucoup de ce voyage. L'impératrice de Russie a levé son camp le lendemain pour aller respirer l'air frais et prendre dans nos montagnes quelques leçons de simplicité et de grâces naturelles. L'infatigable M. de Metternich est remonté le 16, non sans l'aide de ses béquilles, dans une bonne calèche qui doit le ramener à Koenigswarth. Les deux ministres de Prusse, dont la présence a été peu remarquée, se sont esquivés après le patriarche de la diplomatie. Le 17, il ne restait plus parmi nous, de tout ce monde de souverains, de princes, d'hommes d'état et de laquais, que MM. de Nesselrode, Waranzau et leur suite. La Russie, comme vous voyez, arrive partout la première et s'en va toujours la dernière, ou, en d'autres termes, elle exploite le plus long-temps qu'elle peut les causes vivantes, et ne laisse à personne le soin d'enterrer les causes mortes.

Les résultats des conférences, qui ont duré trois jours, sont trop différemment commentés et expliqués pour que je puisse vous dire là-dessus quelque chose de certain. On croit généralement que la question turco-égyptienne, tout en étant la première, n'a pas été la seule mise sur le tapis. L'influence révolutionnaire des idées françaises sur l'esprit public en Allemagne, au moyen des livres et des journaux, a été signalée comme un danger digne à lui seul de la plus haute attention. On a reconnu, dit-on, que les barrières opposées à ce mal par le traité de Vienne étaient ou renversées ou impuissantes. Je ne m'étonnerais point que plusieurs journaux français qui nous arrivaient jusqu'à présent avec plus ou moins de difficultés fussent frappés d'une complète prohibition. Si cela était, je crois pouvoir vous assurer que l'Allemagne y verrait un dernier défi porté à sa patience.

Faits Divers.

Les vols dans les champs se multiplient cette année d'une manière extraordinaire, et ce serait un rapprochement bizarre que celui qui établirait une sorte de calcul de proportion entre les scandales jusqu'à ce jour impunis de la Bourse et les nombreuses arrestations de malheureux que la faim et le manque de travail poussent à arracher au champ d'autrui quelques racines ou quelques fruits verts, incomplète et insalubre nourriture.

Extérieur.

ESPAGNE. — L'agitation continuait à Madrid le 18, par suite de la retraite de M. Gonzalez. On sait que la dissolution des cortès actuelles, très-dépopulées en Espagne, et l'ajournement de la loi des ayuntamientos, étaient deux conditions expresses sollicitées par ce personnage. On craignait que le système de résistance qui a produit le rejet du programme ministériel n'entraînât les ministres, dont les intentions ne sont pas encore suffisamment connues du public, à consentir à l'ajournement de ces deux mesures réclamées vivement par le parti du mouvement.

La nouvelle qui avait circulé, sans fondement d'ailleurs, de la démission en masse du cabinet et d'Espartero, avait contribué aussi à l'agitation des esprits, et l'*ayuntamiento*, qui était en séance publique, ne s'est séparé qu'après avoir déclaré qu'en tout cas, il résisterait autant que possible à l'exécution de la loi dont on annonçait, à tort peut-être, la prochaine publication.

Au milieu de tout cela, la tranquillité publique continuait.

Les nouvelles de Barcelone sont aussi du 18, et elle sont résumées dans la correspondance ci-après, dont on connaît les sympathies pour l'ancien ministère, soi-disant modéré. L'auteur de la lettre paraît déplorer les divisions intestines qui peuvent éclater en Espagne; cela est affligeant, en effet, mais la responsabilité retomberait sur ceux qui ont conseillé à la régente le rejet du programme Gonzalez-Onis, qui était la conséquence naturelle et logique du ministère Castro-Arrazola. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que tant à Madrid qu'à Barcelone le bruit avait couru que notre ambassadeur entraînait pour quelque chose dans la résistance de la reine, et ce bruit n'est pas propre à relever l'influence de la politique française à Madrid.

Barcelone, 18 août.

La reine a donné avant-hier l'ordre de départ pour le 20, mais il est probable qu'elle ne quittera pas Barcelone avant le 22. Elle se rend à Valence par mer sur un bâtiment à vapeur escorté par eux autres et par la frégate espagnole qui stationne dans le port. Un détachement de quarante gendarmes du corps est parti ce matin pour Valence. Trente autres sont choisis pour accompagner LL. MM. sur le bateau à vapeur. Quatre bataillons de la garde suivront la route de terre pour rejoindre LL. MM. à Valence. La reine doit y séjourner cinq ou six jours.

Le départ de la reine était désiré par les deux partis à la fois. Les modérés et les progressistes sont plus que jamais divisés de vues et d'intérêts. Le loi des ayuntamientos, cette pomme de discorde entre eux, deviendra, aussitôt après l'arrivée de la régente à Madrid, le signal d'une lutte acharnée dont les événements de Barcelone ont été le triste préliminaire. L'armée jouera le principal rôle dans cette nouvelle guerre civile qui peut amener une terrible révolution. Les vrais amis de l'Espagne qui ont gardé le souvenir de 1823 conceivent de sérieuses inquiétudes.

La transaction proposée par la régente pourra facilement rallier les modérés, mais elle ne saurait satisfaire les progressistes. Néan-

moins, on pense que la régente ne voudrait se prêter à aucune autre concession pouvant offrir du danger pour la royauté. Les ministres actuels ont pris possession de leurs portefeuilles, mais ils ne gouvernent pas. José Ferraz, qui est malade, a donné sa démission du ministère des finances; elle a été acceptée.

L'ordonnance qui nomme le général Valentin Ferraz président du conseil et ministre de la guerre, a été seule jusqu'à présent promulguée; les autres ministres ne paraissent occuper leurs portefeuilles que provisoirement; ils n'ont encore publié aucun programme, et l'on croit que le cabinet sera modifié à l'arrivée de la reine à Madrid. On ne sait pas encore à Barcelone si MM. Silvela et Cabello acceptent ou non leurs portefeuilles.

Tel est l'état des choses; la guerre entre les partis est imminente,

et personne ne saurait en prévoir le résultat. Espartero reste en Catalogne; il établira son quartier-général à Martorell. On assure qu'il veut se renfermer dans une complète neutralité; mais ses amis et les circonstances pourraient, malgré lui, le faire sortir de cette position. On n'est pas sans inquiétude à Barcelone; cette ville pourrait être plus tard le principal théâtre de la lutte qui doit s'engager entre les modérés et les progressifs, et qui finira probablement par diviser le pays en deux camps.

L'ambassadeur de France et M. de Mareuil, son secrétaire d'ambassade, doivent s'embarquer sur le *Ramier*, bateau à vapeur français, qui les transportera à Valence; ils partiront le jour même ou le lendemain du départ de la reine. L'ambassadeur a reçu la visite du commissaire anglais, M. Otway, qu'il avait invité à dîner. Une grande

harmonie semble régner ici entre les autorités anglaises et françaises, malgré les bruits de guerre qui circulent et alarment beaucoup l'industrie et le commerce.

ANGLETERRE. — Dans une réunion des radicaux de Carlisle, la résolution suivante a été adoptée, sur la proposition de M. Attwood: « L'assemblée voit avec crainte et indignation l'interruption de nos relations amicales avec la France. Cette interruption a été amenée par les intrigues qui ont existé entre le ministre anglais des affaires étrangères et la Russie. L'assemblée croit devoir donner l'assurance au brave peuple français que la nation anglaise regrette vivement l'insulte qui lui a été faite. »

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

Annonces judiciaires.

Etude de Me Fauché, huissier, place du Palais-de-Justice.

Lundi trente-un du courant, à neuf heures du matin, sur la Grande-Place, en la commune de la Croix-Rousse, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en banque, balances, garde-robe, table, chaises, pétrins, et ustensiles de boulangerie, etc. (1184)

(1185) Mème Etude.

Mardi premier septembre prochain, à neuf heures du matin, sur la place Louis XVIII, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en tables, garde-robes, commodes, buffets, pétrière, garde-manger, chaises, linge de table, chemises d'homme et de femme, objets de ménage, batterie de cuisine, etc.

(1913) VENTE APRÈS DÉCÈS

D'UN BEAU CABINET DE PHYSIQUE, Provenant de la succession de défunt Philippe-Hilaire Richan, ancien négociant à Lyon, Ledit cabinet situé à la Croix-Rousse, rue et maison de l'Enfance, n° 29.

Le mardi premier septembre mil huit cent quarante, à dix heures du matin, au domicile ci-dessus, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères dudit cabinet, lequel se compose d'une très-belle machine électrique, machine pneumatique, chambre claire (dite *camera lucida*), télescopes, microscopes, deux beaux tours en l'air, collection de minéraux, coquillages et oiseaux empaillés, divers objets de Chine, et quantité d'autres objets.

Annonces de MM. les Notaires.

ÉTUDES DE M^{ES} HENNEQUIN, NOTAIRE A LYON, RUE LAFONT, n° 2, ET COSTE, RUE NEUVE, n° 7.

Le mardi 1^{er} septembre 1840, à onze heures du matin, en la chambre des notaires, sise à Lyon, quai Saint-Antoine, 31, et par le ministère de M^{ES} Hennequin et Coste, notaires à Lyon, il sera procédé à la vente par licitation, à laquelle les étrangers seront admis, DES MOULINS A VAPEUR situés à Saint-Laurent-de-l'Ain, vis-à-vis Mâcon (Saône-et-Loire), composés de maison de maître, vastes bâtiments pour la manutention des moulins, machine à vapeur, meules, bluteries et agencements nécessaires, voitures, mobilier pour les employés, en un mot tout ce qui est nécessaire à l'exploitation de cette belle usine.

On peut établir dans les bâtiments, et sans nuire au moulin, une huilerie et une brasserie.

S'adresser, sur les lieux, à M. Saclier père, avocat à Mâcon, et à Lyon, à M^{ES} Hennequin et Coste, notaires. (138)

ÉTUDE DE M^O DARMÈS, NOTAIRE A LYON, QUAI DE BONDY, 165.

VENTE AUX ENCHÈRES FORCÉES,

Après la faillite de M. Flacheron fils,

D'UN FONDS DE MERCERIE ET DE PASSEMENTERIE, Situé à Lyon, grande rue Mercière, 18.

Le mardi 8 septembre 1840, à dix heures du matin, dans la salle des notaires, située à Lyon, quai Saint-Antoine, 31, au 2^e, il sera procédé par M^O Darmès, notaire, assisté de l'un de ses collègues, à la vente aux enchères du fonds de mercerie et de passementerie dépendant de l'actif de la faillite de M. Flacheron fils, situé à Lyon, grande rue Mercière, n° 18, comprenant l'achalandage, les marchandises et les agencements.

Cette vente sera faite à la requête de M. Chevillard, syndic provisoire de ladite faillite, et en vertu d'une ordonnance de M. le juge-commissaire.

S'adresser, pour les renseignements, à M^O Darmès, notaire, dépositaire du cahier des charges et de l'inventaire des objets mobiliers dépendants de l'établissement. (132)

(28) On demande à emprunter, en une ou plusieurs parties, une somme de 120,000 fr. par hypothèque sur des propriétés rurales situées à 4 myriamètres (10 lieues) de Lyon, et valant plus d'un million.

S'adresser à M^O Berrod, notaire à Lyon, rue de la Cage, n° 12.

Annonces diverses.

(8484) A vendre pour changement de commerce.

Un des plus anciens CABINETS DE LECTURE pour les journaux, situé dans un quartier des plus fréquentés de la ville.

S'adresser au magasin de lingerie de M^{lle} Louise Faure, grande rue Mercière, n° 43.

(8605) AVIS.

Le sieur FRÉDÉRIC-GUILLAUME RANCE, natif de Rochlitz, en Saxe, n'a plus donné de ses nouvelles à sa famille depuis l'année 1831. Un héritage venant de lui échoir, lui ou ses héritiers sont invités à faire connaître leur demeure actuelle à la légation de Saxe, à Paris, rue de la Pépinière, 21.

(8638) A vendre.

UNE BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT à Collonges, sur les bords de la Saône, et à deux minutes du pont autorisé de Fontaines.—S'adresser à Me Vignet, notaire à Fontaines.

(8629) A vendre à prix fixe.

PIANOS.

Tous ces instruments sont de premier choix et garantis pour deux ans.—S'adresser rue Saint-Dominique, n° 11, au 3^e, de dix heures du matin à une heure.

(8624) COURS COMPLET

DE

THÉORIE PRATIQUE ET DE COMPTABILITÉ DE FABRIQUE.

DIRIGÉ PAR J.-B. LASERVE, EX-MARCHAND-FABRICANT.

Cet établissement se recommande autant par sa position aérée, sa bonne tenue et la beauté de son atelier, que par son mode raisonné d'enseignement.

Côte Saint-Sébastien, 20, à Lyon.

INTERNAT.—EXTERNAT.

SECURITE,

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Autorisée par Ordonnance royale du 15 mars 1838.

S'adresser à M. ROUSSET jeune, agent-général de la Compagnie, rue des Augustins, n° 4, qui demande des agents particuliers pour l'arrondissement de Lyon. (7380)

(8471) SOCIÉTÉ ANONYME

D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ

DE LA VILLE DE LYON.

Le directeur de la Compagnie a l'honneur de prévenir le public que les personnes qui désireraient faire pour l'hiver un approvisionnement de coke de la meilleure qualité et parfaitement sec, peuvent s'adresser directement au bureau de la Compagnie, rue des Célestins, n° 5, ou à l'usine, à Perache.

Prix, rendus à domicile, les 100 kilog..... 2 f. 80 c.

Pris à l'usine, id..... 2 35

COMPAGNIE GÉNÉRALE,

DES

BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.



LES BEAUX BATEAUX NEUFS

la Sylphide, la Sirène, le Jupiter, le Neptune, etc., etc.,

SONT RECONNUS D'UNE MARCHÉ TRÈS-SUPÉRIEURE.

DÉPARTS TOUS LES JOURS, du port de la Charité, à quatre heures du matin,

POUR VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE, ARLES ET MARSEILLE.

Bureaux: place des Terreaux, n° 16, et quai et place de la Charité. (7368)

MALADIES SECRÈTES,

SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,

Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur THIVAUD, de Montpellier, breveté.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n° 12, près la place Léviste. (2770)

DÉPURATIF DU SANG.

Le Sirop concentré de Salsepareille, de QUET, pharmacien à Lyon, est reconnu supérieur à tous les autres remèdes pour la guérison des maladies secrètes, des dartres, gales anciennes, taches et boutons à la peau, goulte et rhumatismes.

S'adresser, à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, 31.—Pharmaciens-dépositaires: à Tarare, M. Michel; à Vienne, M. Bergeron; à Mâcon, M. Thénod; à Bourg, M. Béraud; à Valence, M. Calixte Bonnet. (2801)

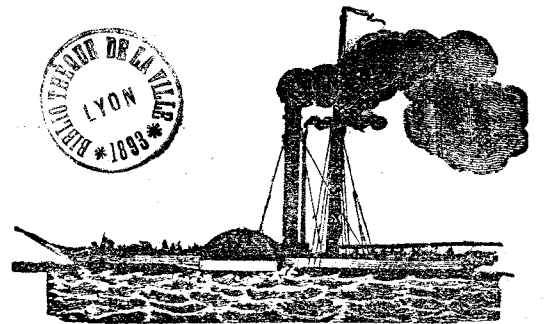
AVIS.

On offre une place d'APPRENTI pour la pharmacie, chez M. Macors, rue Saint-Jean, n° 30. Il faut que le jeune homme ait fait ses classes et qu'il ait de l'intelligence et de la bonne volonté. (2788)

Guérison de l'Epilepsie ou Mal-Caduc.

AVIS.

Le traitement d'automne annoncé par le sieur GUILLERME commencera le 1^{er} septembre, sous les auspices d'un docteur en médecine. On donnera des renseignements sur plusieurs malades traités au mois de mai dernier, et qui sont parfaitement guéris. Les malades seront reçus jusqu'au 8 septembre. S'adresser à la Croix-Rousse, rue de Cuire, 24, chez Mme veuve Larson, à M. Guillerme. (8626)



LES

BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.

Service de l'Aigle.

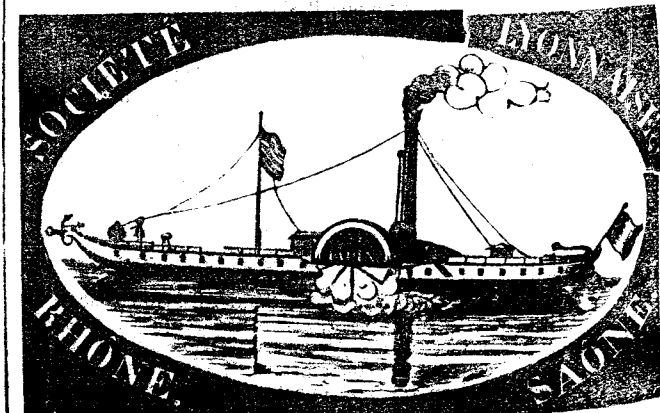
DÉPART TOUS LES JOURS A 4 HEURES 1/2 DU MATIN, du port de la Charité,

POUR AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES. Ces bateaux se distinguent par une grande supériorité de marche, leur bonne tenue et la commodité des emménagements.

Les bureaux sont place de la Charité, n° 12, et quai de Retz, n° 45. (8500)

Depuis 12 années,

M. VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 13, EXPÉDIE, VEND EN GROS ET EN DETAIL, les EAUX MINÉRALES NATURELLES de Chateldon, Vichy, Mont-d'Or, Seltz, Contrexeville, Vals, Saint-Galmier, Saint-Alban, Uriage, Bonnes, Barèges, et autres, dont il est dépositaire, ainsi que le prouvent les certificats d'origine de ces eaux. Il tient aussi le dépôt des Eaux minérales artificielles gazeuses, et les vend prix de fabrique. (2799)



LES PAPIN

DU RHONE,

BATEAUX A VAPEUR EN FER A BASSE PRESSION,

PARTENT TOUS LES JOURS, DU PORT DES CORDELIERS,

POUR

VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES,

A QUATRE HEURES 1/2 DU MATIN,

Et correspondent avec les bateaux à vapeur d'ARLES à MARSEILLE.

Les bureaux sont: port des Cordeliers, 59.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.